

# Aqua Vitae

## L'eau des montagnes

**L**a question de l'eau, assurément un des enjeux les plus importants du XXI<sup>e</sup> siècle, s'impose dès les premières sédentarisation humaines comme une affaire impérieuse. En effet, sa présence détermine le choix du lieu d'installation, qu'importe son usage : potable, culinaire, hygiénique, agricole ou de lutte contre l'incendie. Et si l'eau est disponible en abondance, comme en Haute-Tarentaise, elle ne l'est pas nécessairement sur le lieu désiré, voire à proximité. C'est pourquoi, dès la fin du néolithique, les hommes développent des techniques afin d'amener l'eau vers leurs habitations ou leurs champs.

### De l'usage de l'eau dans l'ancien Tignes

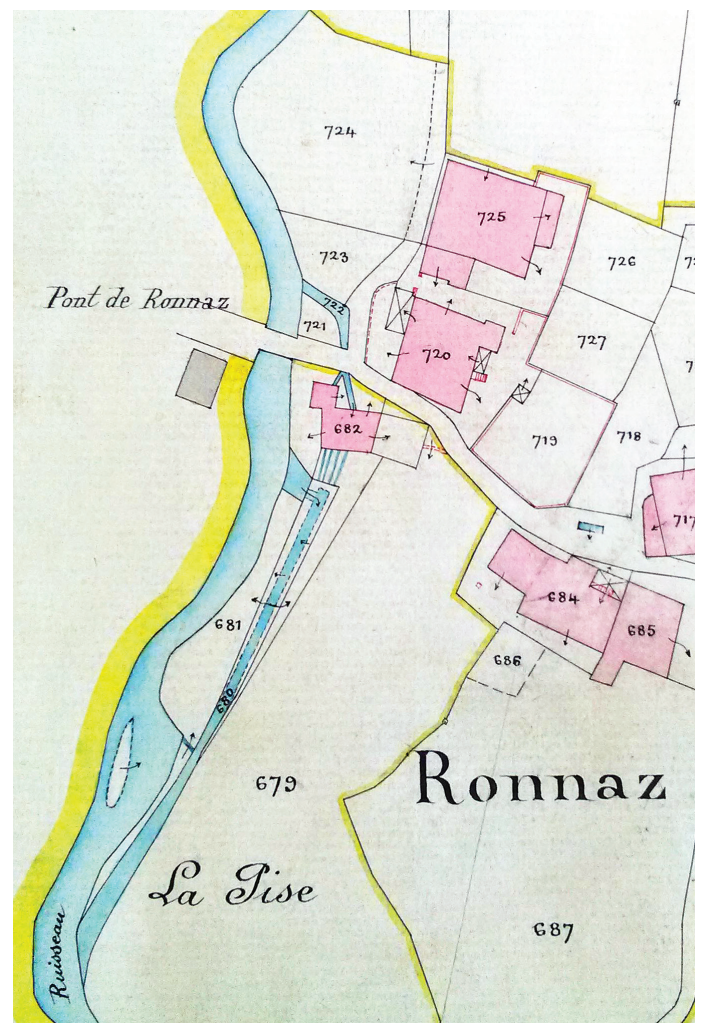
Principaux pourvoyeurs des fontaines, bassins et abreuvoirs en eau potable jusqu'à la fin des années 1930, les canaux à Tignes sont finalement peu nombreux, à la différence d'autres secteurs de la Vanoise. Ainsi, d'après une identification sur le cadastre de 1905, la longueur totale des canaux de Tignes ne semble pas atteindre 5 km. Mais outre ces principaux aménagements, différents petits canaux et rigoles alimentant des abreuvoirs et des artifices ont vraisemblablement existé. Aujourd'hui oubliés, la plupart de ces canaux ont été abandonnés, voire ensevelis sous le barrage.

À Tignes, ces canaux arrosent des prés et prairies, des vergers et jardins (La Chaudanne), desservent des « artifices » comme des moulins, scieries, forges, tenus éloignés du cours principal pour éviter les inondations (canal de la Revettaz au Chef-Lieu, un moulin et une scierie aux Brévières, un moulin à Ronnaz). Ces canaux, communément à ciel ouvert, sont creusés à même le sol, parfois empierrés, voire constitués de troncs ou planches en bois formant un U. Ces principaux canaux se subdivisent souvent en canaux secondaires et tertiaires.

En revanche, l'agencement s'avère plus grossier pour les chalets d'alpage (canal du Chargeur ou celui partant du Plan Clappey jusqu'à la Grangette). Des canaux, mais plus généralement de simples rigoles, conduisent l'eau depuis une source ou un ruisseau vers un bassin ou un abreuvoir établi à côté des bâtiments. Parfois, le canal ou le nant s'écoule par la bâtisse afin de refroidir les pièces réservées au stockage du lait, fromages et vivres. De plus, ces canaux servent également à irriguer les pâturages, mais aussi épandre les fertilisants plus facilement. Mais malgré l'usage de ces infrastructures, les hameaux de Tignes sont encore mal desservis en eau potable, contrairement à la plupart des villages savoyards. En effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les touristes et militaires en manœuvre, de plus en plus nombreux, se plaignent régulièrement de la mauvaise qualité de l'eau. Dès 1896, en réaction, des habitants d'une partie du chef-lieu de Tignes alertent ainsi la préfecture quant à la malpropreté de l'eau qui coule dans les chenaux à ciel ouvert et qui alimente les bachals de leur quartier.



Le canal du Chargeur, cadastre de 1905



Le canal d'amenée du moulin de Ronnaz, cadastre de 1905

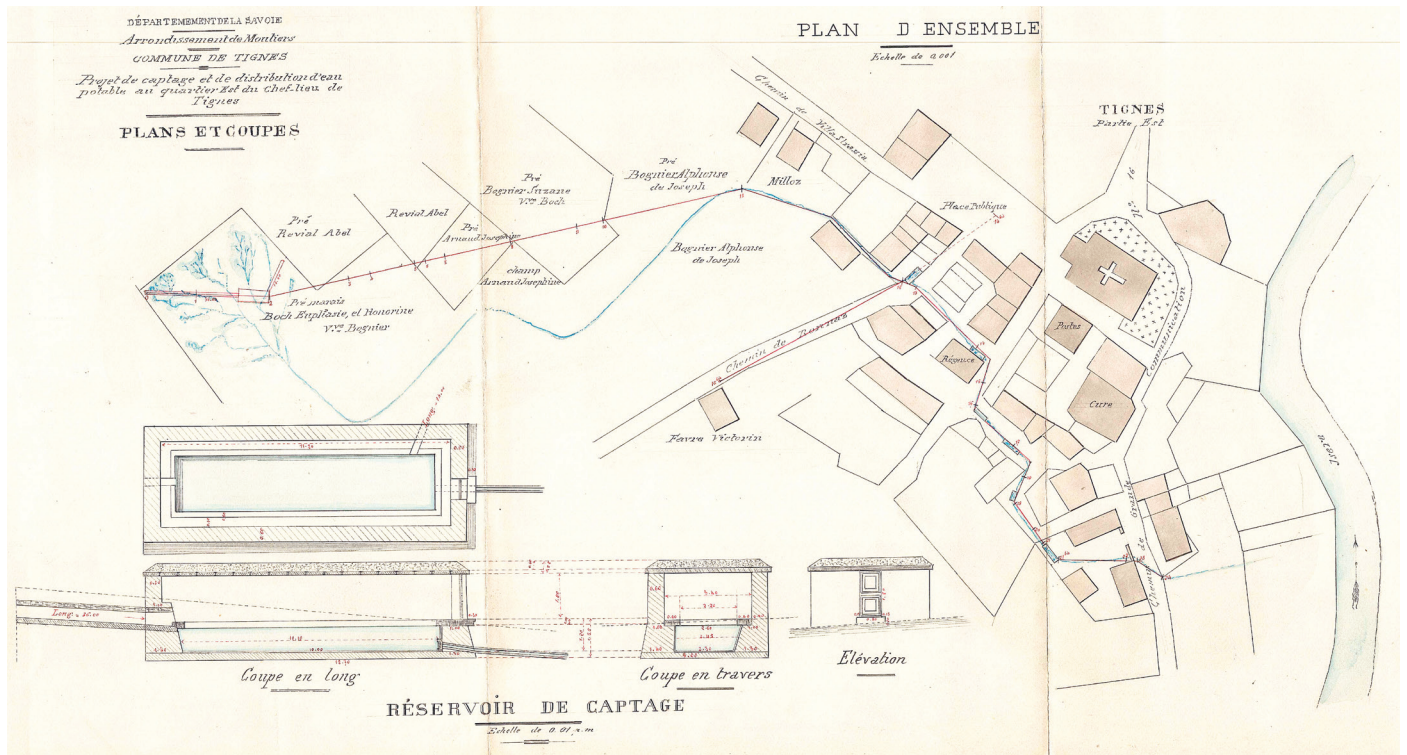
## La modernisation liée aux débuts du tourisme

Au tournant du XXe siècle, devant l'augmentation du tourisme, la commune cherche donc à se moderniser. Des projets sont échafaudés, mais aucun ne voit le jour avant les années 1930. Ainsi, un premier programme de captage et de distribution d'eau potable du quartier Est du chef-lieu de Tignes est envisagé en 1905, sans suite.

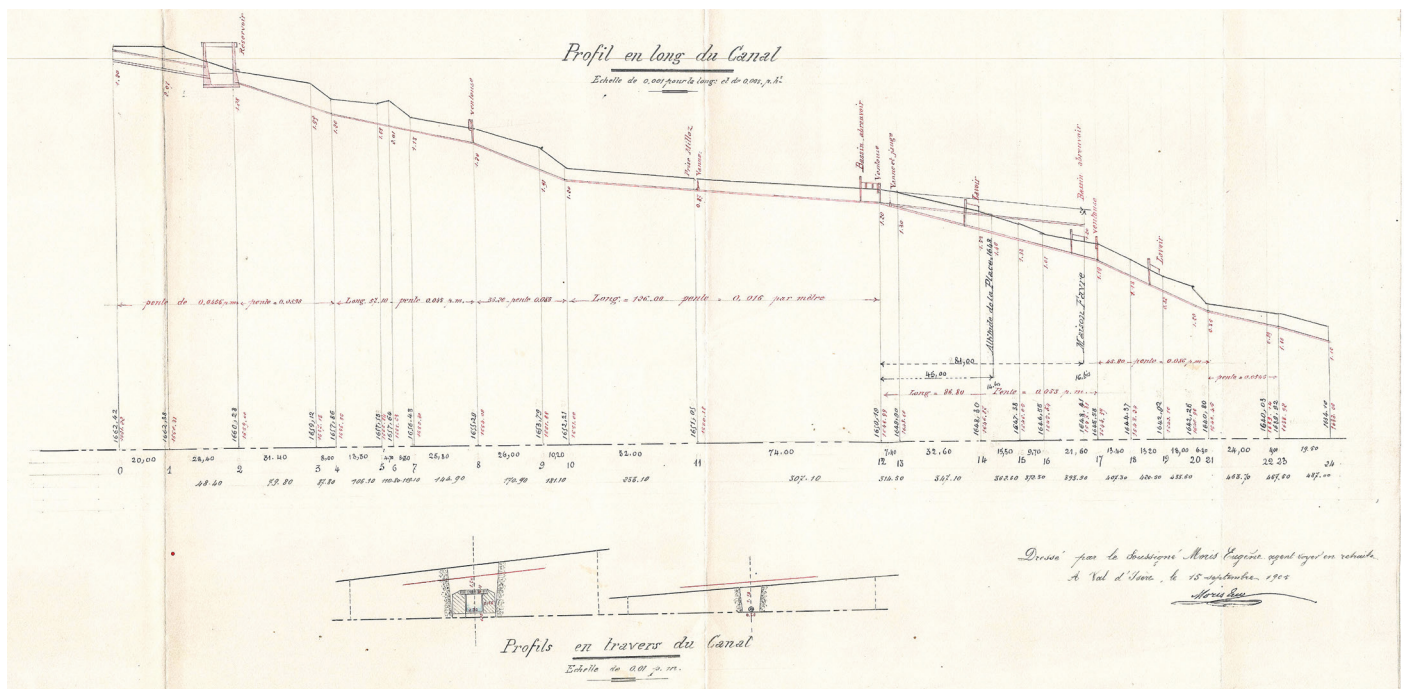
En 1912, à la suite d'une énième demande des habitants, des troupes et des voyageurs de passage, réclamant un accès à de l'eau potable, les Ponts et Chaussées présentent un véritable plan d'aménagement des réseaux. Ce projet prévoit l'alimentation de ces hameaux depuis la source des Montayes. Mais celui-ci est abandonné devant le débit insuffisant de la source, notamment en cas d'extension de la capacité d'accueil

de la commune.

Et pourtant le mémoire de ce projet est éloquent : « le Chef-lieu, Ronnaz et Villarstrassiaz sont alimentés par le torrent du lac de Tignes et le hameau de la Chaudanne par un ruisseau descendant des Boisses. L'eau servant à l'alimentation est puisée à même dans ces torrents ou conduite dans des bassins en bois au moyen de tranchées ouvertes dans les berges et de cheneaux de bois. Ces torrents avant d'arriver dans le vallon de Tignes servent à l'arrosage de toutes les prairies supérieures et reçoivent les eaux sales, pluviales ou ménagères des hameaux des Combes et de Villarstrassiaz pour le torrent du lac et du hameau des Boisses pour le hameau de la Chaudanne. »



Le projet d'adduction d'eau potable de 1905



En 1936, se tournant de plus en plus vers le tourisme et poussée par certains services de l'État, Tignes sollicite son classement en station de tourisme. Afin de satisfaire aux exigences de ce classement, celle-ci doit se pourvoir d'un réseau d'eau, d'égouts et d'électricité adéquats. Autour d'études entreprises dès 1931, un nouveau projet d'envergure voit le jour : les hameaux de Ronnaz, le chef-lieu, Villarstrassiaz, l'Ilaz, La Leissière et la Chaudanne seront alimentés par un captage d'eau au lieu-dit «Au Bois», et une source située au lieu-dit «Les Truches» approvisionnera le hameau des Brévières. Deux réservoirs de distribution seront construits. Plus de 5 km de tranchées seront creusés pour les conduites en fonte, acier ou éternit. Les Ponts et chaussées prévoient également l'établissement de 10 bassins-lavoirs-abreuvoirs couverts et de 13 bornes-fontaines, ainsi qu'un poteau d'incendie.

Finalement terminé en 1939, ces travaux sont accompagnés de la réalisation d'un réseau d'égouts pour les hameaux les plus importants (Les Brévières, La Chaudanne, Villarstrassiaz, le Chef-lieu, Ronnaz). La même année, le conseil municipal institue un règlement des abonnements des particuliers à l'eau potable, avec compteurs individuels et prévoit également une taxe de raccordement au réseau d'égouts. Mais l'ampleur de ces travaux et les emprunts indispensables à leur réalisation ont grevé les fonds de la commune. Les autres aménagements projetés relatifs notamment au domaine skiable et pourtant nécessaires à l'obtention du classement ne peuvent plus être exécutés.

La constitution du dossier de demande de classement s'éternise, l'ébauche d'un barrage s'amorce. La plus grande partie de ces aménagements ne serviront qu'une douzaine d'années.

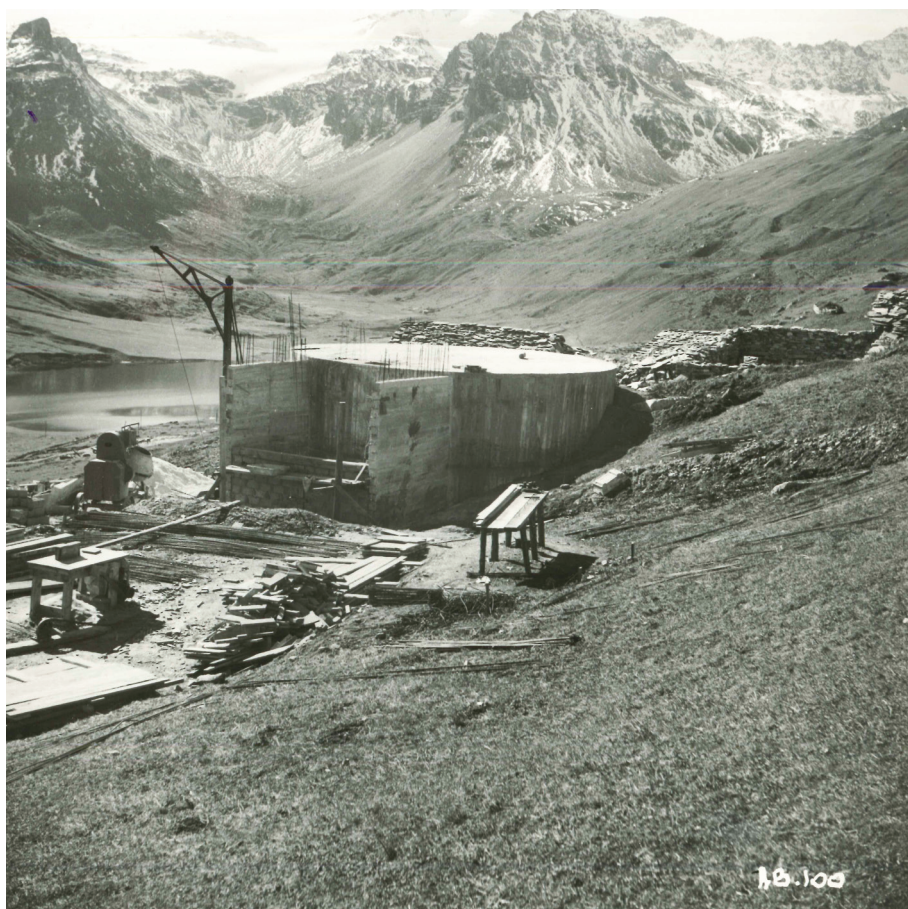
### Ex nihil-eau

Lors de l'aménagement de la station de Tignes à 2 100 m, les Ponts et Chaussées assurent encore la direction et le suivi des travaux d'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées. Les quartiers du Rosset et du Bec Rouge sont ainsi pourvus rapidement d'un réseau moderne. Celui des Almes, pour sa part, tarde à être aménagé en raison de l'avalanche de 1955 et de ses réminiscences, mais aussi des coûts engendrés par l'extension de la voirie et des réseaux, dont l'eau potable et les eaux usées. En parallèle, des projets d'adduction d'eau des hameaux non encore desservis sont rapidement concrétisés, même s'il faut attendre les années 1980 pour le Villaret des Brévières. Outre les travaux liés aux aménagements des nouveaux quartiers (Lavachet, Val Claret), la commune coordonne régulièrement des chantiers d'amélioration et de renforcement des réseaux.

Reste la question de l'assainissement. Dès l'avant-projet de 1958, le Service des Eaux et Forêts et le Conseil Départemental d'Hygiène préconisent une station d'épuration, notamment pour le secteur des Boisses et des Brévières. La population du

Lac encore faible et l'évaluation du ruisseau du lac montrant un pouvoir biochimique d'auto-épuration très important, l'étude n'envisage pas de station d'épuration dans un premier temps. Pour la plupart des autres hameaux, des aménagements sont prévus sous le mode individuel même si certains hameaux, après accord, pourront bénéficier d'un réseau collectif avec fosse septique collective.

Mais, devant l'augmentation de la population et du nombre de lits touristiques, un premier projet émerge en 1969, mais celui-ci demeure sans suite. Les deux stations d'épurations actuelles ne sont finalement construites qu'en 1991, soit 20 ans après les études préliminaires. Celles-ci seront bientôt remplacées par une nouvelle station d'épuration, située aux Brévières, disposant de capacités de traitement plus élevées.



Réservoir d'adduction d'eau des Almes.